

Département de l'Yonne  
Arrondissement d'Auxerre

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 22 juin 2023**

**VILLE DE  
SAINT-  
FLORENTIN**

**N° 2023\_042**

Membres en exercice : 26

Conseillers présents à la séance :  
19 + 1 pouvoir

Date de publication : 23 juin 2023

Le 22 avril 2023 à 19h00, le Conseil Municipal de SAINT-FLORENTIN s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de ville sous la présidence de Monsieur Yves DELOT, Maire, pour la tenue d'un conseil municipal organisé à la suite de la convocation qui lui a été faite le 16 juin 2023 dans les formes et délais prévus au Code général des collectivités territoriales.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : M. DELOT, M. MAILLARD  
Mme SCHWENTER, M. BIOT, M. PARIGOT, Mme SEUVRE,  
Mme WILLEMS, M. TIRARD, Mme DELOT, Mme GRUET,  
Mme COUDERT, M. BILLET, Mme ÉTIENNE, M. SERRE,  
Mme ROUSSEAU, M. GORNEAU, M. LEFEVRE,  
M. PERREIRA-GONCALVES, M. DELECOLLE,

**ÉTAIENT EXCUSÉE** : Mme BIOT-FLORIMOND, (pouvoir  
donné à M. BIOT),

**ÉTAIENT ABSENTS** : M. LECOMPTE, M. CAMPOS,  
Mme GROENTZINGER, Mme GERMAIN, M. LANGLOIS,  
Mme LANGLOIS-LENTI,

M. SERRE et M. PERREIRA-GONCALVES ont été désignés  
secrétaires de séance en application de l'article L.2121-15 du  
code général des collectivités territoriales.

**OBJET**

**ADMISSION DES FAMILLES AU POLE PETITE ENFANCE**

**Visa :**

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 6 mai 2011 instaurant les modalités d'inscription des familles au Pôle Petite Enfance

**Exposé des motifs :**

CONSIDERANT que l'évaluation des admissions doit être présentée au conseil municipal pour avis, après passage en commission d'admissibilité,

CONSIDERANT l'avis favorable donné à 8 familles lors de la commission d'admissibilité du 18 avril 2023.

**Contenu de la proposition :**

Il est proposé que le conseil municipal donne un avis favorable :

- à l'admission de 3 enfants chez les bébés, 4 chez les grands et 1 chez les moyens.

**Complément d'information :**

Le choix des admissions reste en dernier ressort de la décision du Maire.

*Le Conseil Municipal à l'unanimité,*

**- SUIT** l'avis favorable de la commission.

Fait et délibéré en Mairie,  
les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
A SAINT-FLORENTIN, le 23 juin 2023  
Le Maire, Yves DELOT,

